

Épargne et placements

CPG Évolution



La Capitale

Assurance et
services financiers





CPG Évolution

Prolongez le terme de votre CPG année après année

Le *CPG Évolution* se distingue de la concurrence par son aspect innovateur, sans comparaison sur le marché. Offert en un terme de 3 ou 5 ans, il vous offre d'être prolongé d'une année à chaque anniversaire du placement.

Plus qu'un simple CPG, il comprend des options uniques et avantageuses pour les investisseurs plus prudents qui désirent atteindre leurs objectifs financiers.

Un produit innovateur de La Capitale

Le *CPG Évolution* exclusif à La Capitale se distingue de la concurrence par son caractère innovateur. Il est le seul CPG à se prolonger automatiquement d'une année à chaque anniversaire du placement, à moins d'avis contraire de votre part, et à vous faire profiter d'un boni de fidélité. L'investissement minimum requis est de 2 500 \$.

Versions rachetable et non rachetable

Le *CPG Évolution* est offert dans les termes de 3 ans ou 5 ans, **rachetable** et **non rachetable** (offert uniquement pour les CELI, REER, CRI et RERI).

Simple et flexible

Très flexible, le *CPG Évolution* vous accompagne toute votre vie. Il est un produit idéal pour les investisseurs qui désirent atteindre leurs objectifs financiers en toute tranquillité d'esprit.

Vous êtes en période de décaissement (FERR/FRV)? Ce placement garanti vous donne la possibilité de retirer sans pénalité 10 % de la valeur accumulée du placement au 31 décembre de l'année précédente ou le minimum FERR prévu par la loi, si plus élevé.

Profiter d'un boni de fidélité à chaque année de prolongation



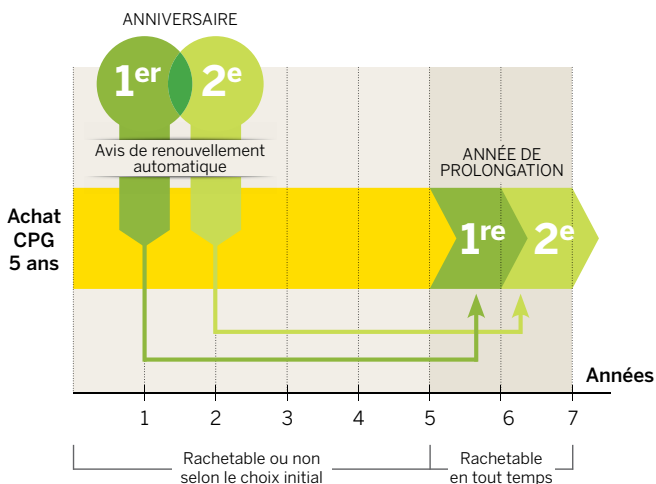
Comment fonctionne le CPG Évolution

À chaque date anniversaire de placement de votre CPG Évolution, vous recevez un avis de prolongation de son terme d'une année supplémentaire. Vous bénéficiez alors d'un délai de 21 jours pour annuler la prolongation sinon votre CPG Évolution est prolongé d'une année. Le taux d'intérêt est ajusté automatiquement à celui du marché et vous recevez un boni de fidélité pour les années de prolongation.

Si votre CPG Évolution était non rachetable au moment de l'achat, il deviendra automatiquement rachetable après son terme initial de 3 ou 5 ans.

Vous pouvez refuser la prolongation automatique. Votre CPG viendra à échéance après son terme initial de 3 ou 5 ans ou selon les périodes de prolongation que vous aurez acceptées.

Le graphique suivant illustre le fonctionnement du CPG Évolution.





Les avantages du CPG *Évolution*

- Idéal pour les investisseurs prudents et pour ceux qui sont en période de décaissement ou qui s'en approchent
- **Se prolonge automatiquement d'une année** à chaque anniversaire du placement, à moins d'avis contraire de votre part
- **Boni de fidélité** pour chaque année de prolongation
- **Ajustement automatique** du taux d'intérêt pour l'année de prolongation à celui du marché, à chaque prolongation
- La version non rachetable devient automatiquement rachetable après le terme initial
- Au décaissement, possibilité de retirer sans pénalité 10 % de la valeur accumulée du placement au 31 décembre de l'année précédente ou le minimum FERR prévu par la loi, si plus élevé et si le CPG *Évolution* est détenu dans un FERR ou un FRV

BONI
fidélité

Boni de fidélité à chaque année de prolongation



Valoriser l'essentiel

Guidée par les valeurs mutualistes qui l'animent, La Capitale accompagne les personnes pour bâtir, protéger et valoriser ce qu'elles considèrent comme essentiel à leur sécurité financière.

Pour connaître les nombreux avantages des produits de La Capitale, communiquez avec nous ou visitez notre site Internet.

lacapitale.com

Ce document n'est pas un contrat. Il ne donne qu'un aperçu de la protection. Seules la police et la proposition d'assurance peuvent servir à trancher les questions d'ordre juridique. Le contrat est établi par La Capitale assureur de l'administration publique inc.

